

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de membres :

En exercice 27  
Présents 19  
Votants 27  
Quorum 14

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214202855-20250710-DCM\_2025\_07\_01-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 24/07/2025

L'an deux mille vingt cinq

Le : 10 juillet

Le Conseil Municipal de la commune de SAINT-ROMAIN-LE-PUY  
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,  
à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Gérard DI FRUSCIA, 1<sup>er</sup> adjoint au Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 03 juillet 2025

PRESENTS : Gérard DI FRUSCIA, Annie OSTARD, Pierre MARCOUX, Maryse RODRIGUEZ, Sébastien OLIVIER, Véronique GENEVRIER, Yvette VERNIERE, Françoise BUSALLI, Guylaine FAYOLLE, Christine FELIX, Nathalie CHARLES, Cyril RONZE, Cyrille GENEVRIER, Charlélie ARNAUD, Marine TOINON, Martine MEILLIER, André GACHET, Marie-Laure JACQUEMOND, Michel VALERY, Sébastien DE ARAUJO.

ABSENTS : Christian SOULIER, Yves LE GRIEL, Alain MAISSE, Nathalie FERNANDEZ, Angelo MANIERI, Christophe CAVE, Marjorie COMBE.

POUVOIRS : Christian SOULIER à Gérard DI FRUSCIA, Yves LE GRIEL à Françoise BUSALLI, Alain MAISSE à Pierre MARCOUX, Nathalie FERNANDEZ à Guylaine FAYOLLE, Angelo MANIERI à Véronique GENEVRIER, Christophe CAVE à André GACHET, Marjorie COMBE à Sébastien DE ARAUJO.

SECRETAIRE : Françoise BUSALLI.

Délibération n°2025 07 01

**OBJET : DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE ET APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU 23 JUIN 2025.**

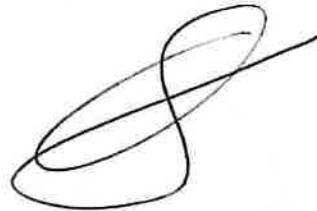
Conformément à l'article L.2121-15 du CGCT, Monsieur le Maire propose à l'assemblée de désigner un secrétaire de séance.

Monsieur le Maire invite également l'assemblée à approuver le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 23 juin 2025.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- désigne, à l'unanimité, Françoise BUSALLI, secrétaire de séance,
- approuve, à la majorité (20 voix pour, 2 voix contre et 5 abstentions), le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 23 juin 2025.

Suivent les signatures,  
Copie certifiée conforme,  
Saint-Romain-le-Puy, le 22 juillet 2025  
Gérard DI FRUSCIA, 1<sup>er</sup> Adjoint au Maire



Le Secrétaire de séance,  
Françoise BUSALLI



Certifié exécutoire  
Reçu en Sous-Préfecture  
le : 24.07.2025  
Publié ou Notifié  
le : 24.07.2025